

Pessat-Villeneuve



2015

Bulletin municipal



JE SUIS CHARLIE

p. 2



DOSSIER SPECIAL
Élection municipale

p. 12



Riom Communauté
Actualités

p. 20



JE SUIS CHARLIE



ÉDITO

Je suis Charlie...

La « Plume Pessatoise » de ce début d'année 2015 ne pouvait avoir un édito classique au vu des événements qui viennent de frapper notre République et une de ses libertés fondamentales celle de la presse. Comme l'a dit le Président de la République, « la France a été attaquée dans son cœur, ces hommes, cette femme sont morts pour l'idée qu'ils se faisaient de la France, c'est à dire la liberté ».

La liberté d'expression est comme ces bougies qu'on a essayé d'éteindre à jamais le 7 janvier et que nous avons, avec M^{me} la Députée, rallumées lors de la cérémonie des vœux, le 10 janvier, pour bien marquer notre résistance face à la barbarie. Et c'est en affirmant haut et fort « je suis Charlie » que nous n'oublierons pas les 17 victimes de ces attentats.

2014

La vie municipale a connu trois temps forts en 2014.

Le premier est un temps citoyen.

Celui qui vous a permis de vous exprimer sur l'avenir de la commune. Vous l'avez fait en nombre car avec plus de 85 % de participation vous avez prouvé que l'élection municipale est l'acte républicain le plus fort de la 5^{ème} République avec l'élection du Président de la République. Et avec 65 % des suffrages exprimés, vous avez permis à la liste CAP 2020 d'être élue en totalité et ce, dès le premier tour. Encore une fois merci pour votre confiance renouvelée.

Le second temps est celui de la responsabilité.

La nouvelle équipe municipale a désigné son exécutif, d'abord en me choisissant pour Maire, puis en désignant quatre adjoints, Jean-Michel Faure, 1^{er} adjoint, Muriel Planche, 2^{ème} adjointe, Jean-Luc Grenier, 3^{ème} adjoint et Frédéric Villatte, 4^{ème} adjoint. Vous le savez, nous sommes désormais 15 pour administrer la commune et donc je vous présente les 10 conseillers municipaux qui forment votre municipalité : Sandra Amblard, Graziella

Couleru, Frédéric Cristofini, Alexandrine De Matos, Caroline Delaitre, Charlotte Diogon, Serge Ferrier, Isabelle Harry, Christelle Moulin et Frédéric Rimbault.

Aujourd'hui vous le savez, nous sommes au sein d'une intercommunalité, celle de Riom-communauté, forte de 11 communes et de plus de 33 000 habitants. Pierre Pecoul, maire de Riom en est son président et il a souhaité dès son élection que les petites communes et notamment celles du nord — Cellule, Le Cheix, La Moutade et Pessat-Villeneuve — aient un représentant au sein de l'exécutif, non pas pour porter des revendications partisans, mais pour être écoutées, entendues et traitées avec respect, justice et équité. Des grands mots peut-être, mais une vision qu'avec mes collègues maires du Nord nous partageons. C'est dans cet esprit que j'ai accepté d'être vice-président et que j'ai été élu par le Conseil Communautaire. Je suis en charge de la politique du Logement et du Cadre de vie, pour moi un des postes clé pour un territoire qui se veut attractif, solidaire et soucieux de son avenir. Le troisième Plan Local de l'Habitat sera un des enjeux majeurs de ce mandat avec la mise en œuvre de solutions en matière de logements pour les seniors et pour les jeunes et aussi le Programme d'Intérêt Général destiné à l'amélioration de l'habitat notamment en matière de performance énergétique et qui génère des carnets de commande pour nos entreprises locales.

Alors bien sur, on bâti un projet, on constitue une équipe, on prend des engagements et puis le navire prend la mer pour suivre le CAP fixé. Et c'est là qu'arrive **le troisième temps, celui du défi** qui nous est imposé.

Ce défi consiste à résoudre l'équation suivante : dans le cadre de l'effort national pour résorber le déficit de l'État, les collectivités territoriales voient la Dotation Globale de Fonctionnement diminuer. Pour Pessat-Villeneuve la chute sera de 65 % en 6 ans soit 26 000 € en moins sur la période. Dans le même temps nous voyons le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, le FPIC, doubler en 2 ans, ce qui représente 8 000 € de prélèvements supplémentaires. C'est ce que l'on appelle l'effet ciseaux. En euros constants il faudrait améliorer les

rentrées fiscales de plus de 34 % pour simplement compenser ces baisses de ressources.

Et du coup un quatrième temps s'impose : celui des choix.

Premier choix, faire des économies. Je parlais des communes du nord tout à l'heure. Ensemble nous venons de conclure un premier groupement de commandes qui en appelle d'autres, des économies d'échelles sont possibles ne nous en privons pas comme avec le schéma de mutualisation au niveau de l'intercommunalité.

Côté commune nous avons participé à un groupement d'achat de gaz, pour une économie de 15 % et il en sera de même pour l'électricité.

Votre équipe municipale a déjà fait des choix, pas faciles à prendre, mais indispensables au vu de la situation, et c'est poste par poste, service par service que nous devons trouver des solutions. Le cabinet qui travaille sur le pacte fiscal et financier au niveau intercommunal, a eu une phrase qui en dit long sur la situation des collectivités territoriales : *« aujourd'hui, on ne peut plus se dire qu'est ce que l'on va faire de plus en matière de services, mais plus simplement qu'est-ce qu'on va garder ! »*. Je dirais un mot concernant le centre de loisirs. Vous avez compris les raisons de son arrêt, je précise bien de son arrêt de gestion exclusivement pessatoise car nous travaillons sur deux axes. Le premier est un partenariat avec les communes du nord et déjà une expérimentation sera proposée aux familles pour les vacances de Pâques et le second axe concerne la ville de Riom, avec laquelle nous menons des négociations sur ce sujet mais je vous en dirai plus en temps voulu.

Alors, bien sûr, on parle de communes nouvelles. Au-delà des dispositifs législatifs, je retiens que ce regroupement ne doit pas se faire pour des raisons financières, mais il doit être fondé sur une volonté partagée pour un avenir commun. Le débat est lancé.

Comme je vous l'ai dit, l'équipe municipale ne baisse pas les bras et ne les baissera pas.

Et dans ce contexte lourd, l'année 2014 s'est achevée par une bonne nouvelle. Le Château, je vous

le rappelle, appartient à l'EPF-Smaf, établissement public foncier qui est, en gros, le financeur et nous en avons la jouissance par convention. L'objectif, depuis notre élection, est d'en devenir propriétaire et du coup, il nous faut le financer en allégeant nos charges. J'ouvre une parenthèse sur la réalisation de la station d'épuration qui a pris du retard. Les raisons principales de ce retard tiennent aux exigences plus prégnantes en matière d'environnement des services de l'État, et plus particulièrement la police de l'eau, qui nous impose des travaux complémentaires sur le réseau existant, mais aussi au Conseil général qui, en repoussant le vote de son budget, ne pourra nous accorder les subventions qu'en mai ou juin. Tout cela remet en cause notre calendrier pour les lotissements prévus et de fait, les ventes de terrain. Fin de la parenthèse, et pour revenir au financement du Château, dès notre élection nous avons entamés les démarches pour trouver des partenaires financiers pour étaler la dette sur un plus long terme qu'avec l'EPF-Smaf avec la possibilité de rembourser à tout moment par anticipation.

Le 19 décembre, la Caisse des Dépôts et Consignations, qui gère entre autre les fonds des livrets A, créée en 1816 après la chute de l'Empire pour rétablir les finances de l'État, la CDC, après 6 mois de négociation a décidé de nous financer à hauteur de 75 % du capital restant dû à l'EPF. La Caisse d'Épargne sera le second partenaire pour un financement croisé qui va nous permettre de diviser par 2 notre annuité nous donnant un peu plus d'air.

2015

2015 sera donc l'année d'acquisition officielle du Domaine de Villeneuve et nous l'espérons l'obtention enfin des subventions nécessaires pour financer les travaux de transfert de la Mairie et d'accessibilité du Château.

2015 sera l'année de réalisation de la station d'épuration.

2015 devrait être l'année de la prise de compétence de la Petite Enfance par Riom-Communauté, en attendant celle de l'enfance et de la jeunesse.

2015 sera une année forte pour notre territoire, qu'il soit communal, intercommunal, cantonal et régional, car nous aurons deux élections cette année. Un mot sur le Conseil général, pour rappeler qu'il est un acteur incontournable pour le financement des projets communaux.

Au final, si tout se déroule comme prévu, la commune devrait lancer des investissements pour plus d'1 million d'euros, ce qui n'est pas anodin dans le contexte actuel, mais si, et seulement si, nos partenaires financiers — État, Conseil général, Loire Bretagne — et nos parlementaires nous apportent leur soutien. On y croit. J'y crois.

2014 restera comme une année pleine et très forte de la vie municipale, de la vie de notre commune. Il y a eu des joies, nous avons fait des choix, nous avons connus des difficultés et aussi des peines, et pour **2015** nous gardons l'espoir, l'espoir en l'avenir et maintenons notre CAP, toujours fidèles à nos engagements car...

Nous sommes Charlie !

Gérard DUBOIS,
Maire de Pessat-Villeneuve



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	
Édito	p. 3 à 5
Horaires ouverture mairie	p. 6
État civil 2014	p. 6
ÉCOLE Arc-en-Ciel	
	p. 7 à 9
ENVIRONNEMENT	
Eau et ambroisie	p. 10 et 11
SOCIAL	
Centre Communal d'Action Sociale	p. 12
JEUX VIDÉO	
Tournoi FIFA	p. 13
DOSSIER SPÉCIAL	
L'élection municipale	p. 14
Les commissions	p. 15
Les partenaires et institutions	p. 16 et 17
PESSAT EN IMAGES	
	p. 18 à 19
RIOM COMMUNAUTÉ	
Bureau communautaire	p. 20
Nouveau marché couvert	p. 21
Rénover votre logement	p. 22
La piscine de Riom	p. 22
Animation du Patrimoine	p. 23 et 24
VIE ASSOCIATIVE	
Zumba Fitness	p. 25
Les Artistes en Herbe	p. 25
Club cyclotouriste	p. 26
Amicale Pongiste	p. 27
Comité des Fêtes	p. 27
Club Soleil d'Automne	p. 27
Société de chasse	p. 27
DIVERS	
Dernières News	p. 28
Calendrier 2015	p. 28

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

M^{lle} Elsa MACHADO vous accueille :

Semaines paires :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi
Samedi

de 8 h 30 à 12 h
de 8 h 30 à 12 h
et de 16 h 30 à 18 h 30
de 9 h à 12 h

Semaines impaires :

Mardi
Jeudi
Vendredi

de 8 h 30 à 12 h
de 8 h 30 à 12 h
et de 16 h 30 à 18 h 30



Mairie de Pessat-Villeneuve

www.pessat-villeneuve.fr

Place de l'École – 63200 PESSAT-VILLENEUVE

Tél : 04 73 38 28 59 – Fax : 04 73 38 12 26 – Email : mairie.pessatvilleneuve@orange.fr

État Civil



Naissances

CHAFOULAIS Amandine, Romane née le 13 janvier 2014
GUITTARD Noé né le 13 février 2014
CHASSAGNE Maélie née le 11 mars 2014
SALIN Axel, Jean-Claude, Gaston né le 8 juin 2014
DAMBRUN Arthur né le 20 juin 2014
AUBRUN Raphaël, Jacques né le 28 juillet 2014
BRESSION MARTIN Tom, Anthony, Bruno né le 06 août 2014
LUGNIER Elliot né le 17 novembre 2014



Mariages

M LABLANQUIE Julien, Patrice & M^{me} DURIF Aurélie
le 19 juillet 2014



Décès

BOYER Alice, Gabrielle, Alphonsine épouse LESCURE décédée le 21 mars 2014
BASMAISON Christiane, Claudette veuve FRAISSE décédée le 15 avril 2014
LESCURE Amédé, Jean décédé le 26 juillet 2014
TORREJON SOLIS Francisco décédé le 27 août 2014

L'école ARC EN CIEL



SIVOS

les représentants de la commune sont :

Titulaires : Frédéric Villatte, Caroline Delaitre, Charlotte Diogon.
Suppléants : Isabelle Harry, Christelle Moulin.

TAP et leurs animateurs

Les horaires des TAP sur le site de PESSAT-VILLENEUVE sont de 13 h 30 à 14 h 30 et sur le site de CLERLANDE en fin de journée de 15 h 45 à 16 h 45.

Sur PESSAT-VILLENEUVE, nous avons besoin de 6 personnes pour réaliser cette organisation : Nathalie Chassagnette, Isabelle Barse, Nathalie Martins, Ludovic Martin, Christine Monier et Mylène Pons.

Les activités ne sont pas improvisées, elles sont réfléchies et préparées en amont par les animateurs qui réalisent un vrai travail de recherche et de créativité. De plus, les équipes d'animation et les enseignants travaillent ensemble pour harmoniser la semaine des enfants.

Cette année, les animateurs du TAP disposent d'une demi-journée supplémentaire avant chaque période de vacances scolaires afin de se concerter tous ensemble pour l'élaboration de leur programme.

Le SIVOS travaille actuellement sur la mise en place d'une nouvelle organisation pour l'année prochaine afin de pouvoir augmenter le temps des activités et modifier les horaires qui posent des problèmes au niveau de l'organisation des petites et moyennes sections sur le site de Pessat-Villeneuve. Une présentation sera faite aux parents durant le premier semestre 2015.



L'équipe enseignante

À Pessat-Villeneuve, les enfants sont répartis en trois classes :

- **Nadège Papon** enseigne dans la classe des **petites et moyennes sections de maternelle**,
- **Anne-Marie Mantin** se charge de la classe **des moyennes sections et grandes sections de maternelle**, (les élèves de moyennes sections se retrouvent une partie de l'après-midi dans la classe de M^{me} Papon)
- **Sandrine Menuge** (directrice de l'école) s'occupe de la classe des **GS et des CP** suite à une augmentation du nombre d'enfants. Il a fallu réaménager la classe en créant un espace pour les grandes sections et embaucher Aurélie Martins (ATSEM).
- **Nathalie Chassagnette, Isabelle Barse et Nathalie Martins accompagnent les enfants de maternelle** tout au long de leurs activités scolaires.

À Clerlande, il y a désormais trois classes :

- **Audrey Urban Trouve** (directrice) s'occupe de la **classe des CE2 et des CM1**.
- **Véronique Roche** s'occupe de la **classe des CM1 - CM2**.
- **Sébastien Grossmann**, s'occupe de la **classe des CE1** et avec **Corinne Charroin**, ils complètent les temps partiels de **Mesdames Roche et Urbain Trouve** pour cette année.

■ Les représentants des parents d'élèves

Sur le site de Pessat-Villeneuve, les délégués des parents d'élèves sont :

- M^{me} BRIHAT (maman d'Arthur en CP et Elliot, MS)
- M^{me} MARQUET (maman de Mathys, MS)
- M PEREIRA (papa de Inès, PS)
- M^{me} MALLET (maman de Clémentine, CP)
- M. YALAMAS (papa de Benoît, PS et Louise, CP)

Les représentants des parents d'élèves sur Clerlande sont :

- M ARCHER (papa de Tiphaine, CE1 et Axel, GS),
- M^{me} ROUX (maman de Léa, CM2 et Mathilde, CE2),
- M^{me} PINHEIRO (maman de Suzie, CM2)
- M^{me} PAULET (maman d'Anna, CE2)
- M^{me} YALAMAS (maman de Thibault, CE2)



■ Bus et navettes

- La navette reliant l'école de Pessat-Villeneuve à Clerlande part de l'école à 08 h 30 ; elle revient le soir à 17 h 00. Le mercredi, elle est de retour autour de 12 h 00.
- Le ramassage scolaire pour les collégiens et lycéens est à 07 h 15 Place de l'Église et à 07 h 20 au hameau de Pessat. Le retour le soir est à 18 h 20 au hameau de Pessat et à 18 h 27 Place de l'Église. Ce transport est organisé par R'Cobus.



Pendant le temps scolaire, des navettes sont gratuitement mises à disposition des écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de leur permettre de transporter les élèves aux activités sportives ou culturelles proposées par Riom Communauté comme par exemple pour les déplacements à la bibliothèque ou à la piscine.

■ Horaires

Les horaires de l'école Arc-en-Ciel sont :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 h 30 (accueil à partir de 08 h 20) à 11 h 45 et de 14 h 30 (accueil à partir de 14 h 20) à 16 h 30.
- Les mercredis de 08 h 30 (accueil à partir de 08 h 20) à 11 h 30.

Les horaires de Clerlande sont :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 15 h 45.
- Les mercredis de 08 h 45 à 11 h 45.



Visite du Père Noël à l'école Arc-en-Ciel de Pessat le 12 décembre 2014

■ Cantine garderie

- Sur Pessat-Villeneuve, la garderie se déroule de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30. Les enfants sont sous la surveillance de Nathalie Chassagnette, Isabelle Barsse, Christine Monier ou Ludovic Martin. Les tarifs sont de 1,50 € par séance le matin ou le soir et de 2,50 € pour deux séances par jour. Pour les enfants qui attendent le retour la navette de Clerlande, le soir de 16 h 30 à 17 h 00, cette demi-heure de garderie n'est pas facturée.
- À la cantine, les enfants sont accompagnés par Nathalie Chassagnette, Ludovic Martin, Isabelle Barsse, Mylène Pons et au vu de l'augmentation du nombre d'enfants nous avons rajouté une personne supplémentaire, à savoir Aurélie Martins. Le tarif est de 4,00 € par repas.



Michaël Gemarin nous a quittés le 29 novembre 2014, suite à une longue maladie. Recruté en 2008 en tant qu'ATSEM pour s'occuper des élèves auprès des enseignantes, il aura été de l'aventure de la rénovation de l'école Arc-en-ciel. Supporter de l'Association Sportive de Saint-Etienne, écrivain, il a publié une nouvelle, véritable hymne à la vie. Il laisse trois enfants, tous mineurs, à qui l'équipe de rédaction, les élus et les employés communaux présentent leurs plus sincères condoléances.



Consultation du public sur l'eau



Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, une consultation publique est organisée sur les prochains plans d'actions du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations et sur les plans d'actions pour le milieu marin.

L'eau est partout dans notre quotidien : santé, loisirs, économie... Elle est essentielle à la vie, mais peut aussi être à l'origine de problèmes, par exemple lors d'inondations.

Pour que l'eau puisse satisfaire l'ensemble de nos usages et les besoins propres des milieux aquatiques et pour réduire notre vulnérabilité aux inondations, il nous faut gérer cette ressource de façon durable et équilibrée. Ces enjeux sont ceux du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI).

Le SDAGE, élaboré par le comité de bassin, détermine les objectifs à atteindre en termes de qualité de l'eau et des milieux

aquatiques, de quantité d'eau et d'organisation collective. Le PGRI est élaboré par l'État et donne les objectifs de prévention des risques d'inondation, de protection des personnes et des biens et de gestion de la crise.

Donnez votre avis

Ces projets répondent aux problématiques propres au bassin Loire-Bretagne, qui s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. Après consultation, ils seront adoptés fin 2015 et mis en œuvre de 2016 à 2021. Ils s'imposeront à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement.

Les projets sont consultables sur internet et dans les préfectures

des départements concernés. Pour participer à la consultation, les habitants peuvent répondre à un questionnaire en ligne sur le site :

www.prenons-soin-de-leau.fr

ou bien adresser au comité de bassin une contribution écrite, individuelle ou collective, à l'adresse :

sdage@eau-loire-bretagne.fr.

Pour le milieu marin, des plans d'actions sont élaborés à l'échelle des grandes sous-régions marines. Ils ont pour objectif de permettre l'utilisation durable des mers et la conservation des écosystèmes marins. Ils sont présentés sur le site <http://consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>.

Le bassin Loire-Bretagne et son comité de bassin

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain.

Il intéresse :

- > 10 régions, 36 départements en tout ou partie,
- > plus de 7 358 communes et 12,4 millions d'habitants.

Le comité de bassin compte :

- > 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'État.



Centre Communal d'Action Sociale

5 membres représentants différentes associations sont nommés par M. le Maire :

- M^{me} Ferri,
- M^{me} Audebert,
- M^{me} Da Silva,
- M. Plaisance,
- M^{me} Demol Michèle.

L'équipe au complet approuve les actions menées lors du précédent mandat et souhaite les continuer et les développer avec à l'étude la prise en charge d'une partie du transport scolaire.



Pour la rentrée scolaire 2014/2015, 19 familles (35 enfants) ont, pour la 6^e année, bénéficié d'une prise en charge des frais de cantine de leurs enfants sur le *Regroupement Pédagogique Intercommunal*.



Repas des Aînés du 7 décembre 2014

Le Château de Villeneuve a accueilli ce dimanche le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de la commune.

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de Michaël Gemarin, employé en tant qu'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) au sein de la collectivité et qui est décédé le 29 novembre, le Président du CCAS, Gérard Dubois a présenté aux invités les nouveaux membres qui forment la nouvelle équipe. Il a rappelé que le repas était proposé aux aînés de la commune ayant atteint l'âge de 65 ans et qu'un colis serait remis aux malades qui n'ont pas pu participer à cette journée. Il a également précisé que le CCAS menait des actions en faveur des familles

pessatoises et qu'elles seraient maintenues malgré les contraintes financières que rencontrent les collectivités et qui vont s'aggraver fortement.

Une cinquantaine de convives ont apprécié l'excellent repas concocté par le traiteur «*Poivre et Sel*», l'animation musicale et les danseuses avec un numéro inoubliable de french cancan ont contribué à la réussite de cette journée.

Au moment de se quitter chacun s'est donné rendez-vous l'an prochain, même heure, même endroit.

1^{er} tournoi Pessat Fifa Championship (22 février 2014)

Il se nomme Baptiste Ganne, et il est le premier vainqueur du premier tournoi de jeu vidéo, le Pessat Fifa Championship, organisé par la municipalité de Pessat-Villeneuve et le Tribal'Roch Collectif, salle de réception du Domaine de Villeneuve.

Le samedi 22 février 2014, une trentaine de concurrents, âgés de 10 à 24 ans, se sont affrontés sur le célèbre jeu de football Fifa14, dans une ambiance digne de la Champions League, sur quatre écrans et autant de consoles de jeux, l'animation étant assurée par Morgan Rouches, futur journaliste sportif et stagiaire à la Mairie.

Après une phase de poules où Ludivine, 13 ans, seule fille engagée, sera éliminée avec les honneurs, la tension montera d'un cran avec les huitièmes de finale. Le niveau de jeu ne cessera de s'élever au fur et à mesure des éliminations directes. En finale, Baptiste Ganne (Liverpool) l'emporte face à Pierre Machado (Valence) 1 à 0. Le match pour la troisième place a été remporté par Clément Bourbon (Juventus de Turin) 2-0 contre Julien Santos (Barcelone). Gérard Dubois, le maire de Pessat-Villeneuve a remis les bons d'achat offerts par l'hypermarché Auchan Clermont-Nord aux quatre premiers.



Clément, Pierre, Morgan, Baptiste, Julien

L'Élection municipale

CAP 2020 : La nouvelle équipe municipale

Le 23 Mars 2014, 1^{er} tour des élections municipales :
Le taux de participation est de 86 %. Les candidats de la liste **CAP 2020** sont tous élus dès le premier tour en obtenant 65 % des suffrages exprimés.

Le 30 mars 2014, élections du Maire et de ses Adjoints :
M. Gérard Dubois est réélu Maire de la commune de Pessat-Villeneuve.



Frédéric
Cristofini



Sandra
Amblard



Frédéric Villatte
4^e Adjoint



Charlotte
Diogon



Caroline
Delaitre



Jean-Luc Grenier
3^e Adjoint



Christelle
Moulin



Gérard Dubois
Maire



Alexandrine
De Matos



Jean-Michel Faure
1^{er} Adjoint



Graziella
Couleru



Serge
Ferrier



Muriel Planche
2^e Adjoint



Frédéric
Rimbault



Isabelle
Harry

Quatre adjoints sont également élus à l'unanimité des voix :

Nom et prénom	Fonction	Délégations
Jean-Michel Faure	1 ^{er} adjoint	Affaires d'Urbanisme, Environnement, Gestion de la station d'épuration et de l'Assainissement, Gestion du personnel communal Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière.
Muriel Planche	2 ^e adjoint	Affaires sociales, associatives et culturelles Affaires financières
Jean-Luc Grenier	3 ^e adjoint	Affaires de voirie et d'espaces verts y compris le personnel affecté à ces services, Signature des bons de commande des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée visée par délibération
Frédéric Villatte	4 ^e adjoint	Affaires scolaires, périscolaires, jeunesse et sport

Les Commissions Municipales

Le conseil municipal, par délibération du 11 avril 2014, a décidé de former plusieurs commissions communales. Elles sont chargées d'examiner des questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres et portent sur des affaires d'intérêt local dans les domaines les plus divers : social, enseignement, urbanisme, environnement...

- Commission Finances :** Muriel Planche (Présidente), Gérard Dubois, Frédéric Villatte, Sandra Amblard, Christelle Moulin.
- Commission Vie Scolaire :** Frédéric Villatte (Président), Gérard Dubois, Caroline Delaitre, Charlotte Diogon, Isabelle Harry, Christelle Moulin.
- Commission Vie Sociale :** Gérard Dubois (Président), Jean-Michel Faure, Muriel Planche, Jean-Luc Grenier, Frédéric Villatte, Alexandrine De Matos, Serge Ferrier, Frédéric Rimbault.
- Commission Communication :** Gérard Dubois (Président), Muriel Planche, Frédéric Villatte, Graziella Couleru, Charlotte Diogon, Isabelle Harry.
- Commission Aménagement de l'espace :** Jean-Michel Faure (Président), Gérard Dubois, Jean-Luc Grenier, Caroline Delaitre, Isabelle Harry, Frédéric Rimbault.
- Commission Travaux :** Jean-Luc Grenier (Président), Gérard Dubois, Jean-Michel Faure, Graziella Couleru, Serge Ferrier, Frédéric Rimbault, Frédéric Cristofini.
- Commission Appel d'Offre :** la CAO est une institution qui intervient à titre principal dans le choix des offres, donc dans l'attribution des marchés.
 - Président :** Gérard Dubois
 - Membres :** Jean-Michel Faure, Jean-Luc Grenier, Serge Ferrier
 - Suppléants :** Graziella Couleru, Frédéric Cristofini, Frédéric Rimbault

Les Commissions intercommunales

- Commission Aménagement de l'espace, Environnement et Développement durable :** Jean-Michel Faure, Muriel Planche.
- Commission Développement économique :** Frédéric Cristofini.
- Commission Habitat :** Gérard Dubois (Président), Jean-Michel Faure.
- Commission Tourisme :** Jean-Michel Faure.
- Commission Équipements sportifs :** Frédéric Villatte.
- Commission Animations et Équipement culturels :** Jean-Michel Faure.
- Commission Enfance Jeunesse :** Frédéric Villatte, Christelle Moulin.
- Commission Mutualisation Finances et Transferts :** Gérard Dubois.

>> Pessat en images



Vœux du Maire
12 janvier 2014



1^{er} Conseil municipal
30 mars 2014



Cérémonie commémorative
8 mai 2014



Noël de l'école
19 décembre 2014



Réunion publique voirie
11 novembre 2014



Cérémonie commémorative
11 novembre 2014



Repas du CCAS
7 décembre 2014



Des aides pour rénover votre logement : réunions publiques 2015

Depuis le 1^{er} avril 2012, Riom Communauté a mis en place un programme de rénovation des logements privés pour 5 ans. Cette opération, pilotée par Riom Communauté, en partenariat avec l'Anah et l'État, permet l'attribution d'aides financières aux propriétaires, occupants et bailleurs, pour réhabiliter leurs logements. Le programme vise la réhabilitation de 508 logements sur 5 ans. Les objectifs prioritaires sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, la lutte contre la précarité énergétique, ainsi que la prise en compte des besoins d'adaptation liés à la perte d'autonomie mais d'autres travaux peuvent être financés.

Pour connaître les conditions des différentes aides financières, M. Gérard Dubois, Vice-Président chargé de l'Habitat, vous invite à participer à des réunions d'informations. Deux présentations sont prévues :

• **le vendredi 6 février à 18 h**
à Enval (mairie)

• **le jeudi 26 mars à 18 h**
à Saint-Bonnet-près-Riom
(salle de la maison des associations)

Le programme d'aides s'étale sur cinq ans, jusqu'en mars 2017.



Contact : Service Habitat – 5, mail Jost Pasquier BP 80045 – 63201 RIOM Cedex
Tél. 04 73 67 11 00 • Fax 04 73 67 11 01
renover@riom-communaute.fr • <http://renover.riom-communaute.fr>

Inauguration de 10 logements neufs à Ménérol

La résidence *Les tilleuls 2*, que le bailleur social *Dom'Aulim* a fait bâtir sur la route de Saint-Beauzire, à l'initiative de Riom Communauté et de la mairie de Ménérol, est habitée et a été inaugurée le 10 octobre dernier. Elle comprend six T3 et quatre T2. Deux de ces logements ont été réservés à des ménages à très faibles revenus. Chaque appartement dispose d'un espace extérieur privatif, terrasse ou jardin. Le foncier, propriété de Riom Communauté, a été mis à disposition de Dom'Aulim pour ce projet.

Cette opération a été financée par l'État (24 000 €), le Conseil général du Puy-de-Dôme (30 584 €) et Logéhab (8 000 €).

Horaires d'ouverture de la piscine Béatrice-Hess de Riom communauté pendant les travaux

Période scolaire

Lundi : 10 h 15 – 13 h 30 / 16 h 30 – 18 h 30
Mardi : 12 h – 13 h 30 / 17 h – 19 h 15
Mercredi : 14 h 30 – 18 h 15
Jeudi : 12 h – 13 h 30 / 17 h – 19 h 15
Vendredi : 12 h – 13 h 30 / 16 h 30 – 21 h 30
Samedi : 13 h – 19 h
Dimanche : 8 h – 13 h

Période de petites vacances scolaires

Lundi : 11 h – 19 h
Mardi : 11 h – 19 h
Mercredi : 11 h – 19 h
Jeudi : 11 h – 19 h
Vendredi : 12 h – 21 h 30
Samedi : 11 h – 19 h
Dimanche : 8 h – 13 h

Renseignements au 04 73 64 45 50 / www.riom-communaute.fr



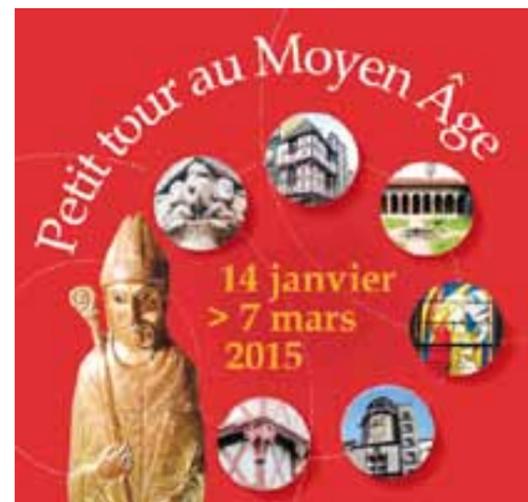
Animation du patrimoine

Exposition Petit tour au Moyen Âge

1000 ans d'archéologie et d'histoire... du 14 janvier au 7 mars 2015

Salle d'exposition – Office de tourisme Riom-Limagne – 27 place de la Fédération – Riom

Réalisée par le *Service archéologique départemental des Yvelines*, cette exposition propose « un petit tour » dans la vie quotidienne du V^e au XV^e siècle et permet d'apporter des réponses à des questions comme : « Y avait-il des souterrains et des oubliettes dans les châteaux forts ? Qu'est-ce qu'une croisade ? Les hommes du Moyen Âge se lavaient-ils ? Mangeaient-ils à leur faim ? Le courrier était-il distribué par le facteur ? Payait-on des impôts ? »... Elle montre comment l'archéologie contribue à la connaissance de cette période passionnante de notre histoire, loin des « âges sombres » auxquels on l'a longtemps assimilée.



Le sujet : L'évocation du Moyen Âge à travers l'archéologie, les archives et les œuvres d'art

L'exposition souligne les évolutions de la société au cours des dix siècles du Moyen Âge et fait le point sur l'état actuel des connaissances. Elle montre la complémentarité des sources archéologiques, iconographiques et textuelles pour la compréhension de l'époque médiévale. Monuments, objets et archives sont présents sous forme de reproductions photographiques et de fac-similés.

Un panorama de la vie quotidienne

Les textes des panneaux proposent un résumé synthétique pour chaque thème, privilégiant une approche chronologique quand elle est possible. Les thèmes abordés sont variés :

- > **La vie quotidienne** : l'aménagement de la maison, l'alimentation, les loisirs, les vêtements.
- > **Les méthodes de construction**
- > **Le monde seigneurial** : la nature du pouvoir seigneurial, l'évolution des châteaux et de l'armement.

- > **La vie spirituelle et culturelle** : les édifices religieux, les rapports avec les autres religions, l'enseignement, les rites funéraires.
- > **La santé** : l'espérance de vie, les maladies, les remèdes.
- > **L'univers des villes** : l'artisanat, le commerce, le développement urbain.
- > **Les campagnes** : l'agriculture et l'élevage, la création des villages.

Dans les coulisses de l'archéologie

« *Petit tour au Moyen Âge* » présente également de façon concrète le rôle de l'archéologie et des sciences qui contribuent à l'étude des sites médiévaux :

- > Des panneaux expliquent l'anthropologie physique (étude des squelettes humains), la fouille et l'étude du bâti (archéologie appliquée aux bâtiments en élévation).
- > Une maquette d'un chantier de fouille montre les archéologues en action.
- > Un pupitre, mis en regard des restitutions d'une table de banquet et d'une cuisine médiévales, présente les vestiges tels qu'on les retrouve en fouille et les sciences qui permettent de proposer de telles reconstitutions.



Animation du patrimoine (suite)

Une exposition à ressentir

Une approche ludique est privilégiée. Pour s'immerger dans cette époque foisonnante, nos sens sont mis à contribution :

- > **La vue** : grâce à des maquettes, des reconstitutions grandeur nature d'une cuisine et d'une table de banquet et des décors évoquant la vie dans un château médiéval.
- > **Le toucher** : avec des « tours interactives » proposant des questions à soulever pour éveiller la curiosité sur des thèmes méconnus et lutter contre les idées reçues ; des nombreux jeux à partir de fac-similés d'objets. Onze marionnettes présentent l'évolution du costume et permettent de « jouer » des saynètes de l'époque médiévale.
- > **L'ouïe** : au moyen de dispositifs sonorisés revivez l'exaltation des tournois et l'envoûtement de la musique médiévale.
- > **L'odorat** pour apprendre à identifier les épices utilisées dans la cuisine médiévale.

Le public ciblé

L'exposition s'adresse à toute personne intéressée par le Moyen Âge. Elle est particulièrement adaptée aux enfants, qui pourront la découvrir en famille, en centre de loisirs ou dans le cadre scolaire.

De nombreux thèmes déclinés

Les panneaux composés de textes ou d'illustrations abordent de nombreux thèmes comme : guerroyer,

se protéger, bâtir, vivre en ville, créer des villages, cultiver, commercer, aménager son intérieur, manger, se distraire... en un mot « *Vivre au Moyen Âge* ».

Un prolongement plus local

Le patrimoine du Pays d'art et d'histoire est aussi mis en exergue. Des panneaux magnétiques permettent de découvrir Riom au XV^e siècle et de s'initier au vocabulaire de l'architecture médiévale.

De nombreux thèmes de visites et ateliers sont proposés aux enseignants.

Visites commentées pour les groupes scolaires sur rendez-vous : 04 73 38 99 94

Visites et animations

Un programme de visites et conférences en lien avec l'exposition est proposé par le **Pays d'art et d'histoire**. Dans le cadre du cycle de conférences de l'hiver consacré à l'architecture, une dernière conférence est proposée :

• Samedi 7 février à 14 h 30 :

« Habiter au Moyen Âge »,

la maison médiévale à travers les enluminures
par Stéphanie Nassoy.
Salle du Tribunal,
Maisons des associations,
Rue du Nord à Riom

Visite adaptée au jeune public le samedi à 15 h.



Zumba Fitness

Et c'est reparti pour la 3^e année consécutive, avec une petite nouveauté cette année, la mise en place d'un **cours de fitness**.

Dans un esprit convivial et festif, 36 adhérentes rencontrent, tous les mercredis, Aurélie professeur de Zumba diplômée, elle dispense, à Pessat-Villeneuve, deux cours hebdomadaires :

- un cours de fitness de 18 h à 19 h
- une séance de Zumba de 19 h à 20 h

Contact

Isabelle Mercier
Cathy et Frédéric Villatte
pessatzumbadance@gmail.com
04 43 13 65 00



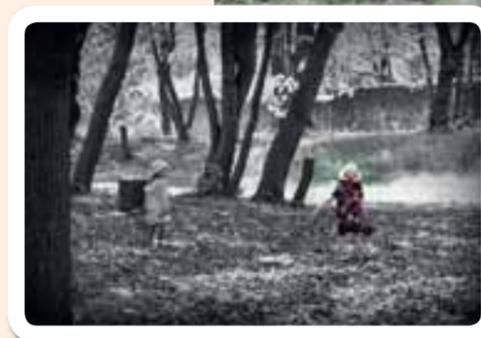
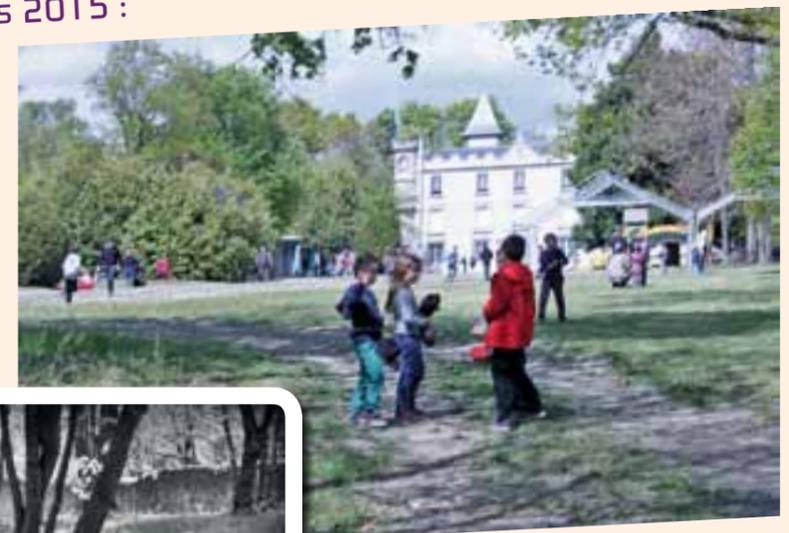
Les Artistes en Herbe

L'association accueille les enfants de la commune et leurs copains des communes voisines à partir de 4 ans. Elle leur propose des activités manuelles variées (peinture, bricolage, cuisine...). Les activités ont lieu dans la classe verte de l'école Arc-en-Ciel le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30 selon un calendrier prévu.

Contact : Dominique Guittard 04 73 38 90 08
Christine Deboudard 04 73 97 06 93

Calendrier des séances 2015 :

- 17 janvier 2015
- 31 janvier 2015
- 28 février 2015
- 14 mars 2015
- 28 mars 2015
- 11 avril 2015
- 23 mai 2015
- 6 juin 2015
- 20 juin 2015



Club Cyclotouriste

Pédaler plus, pour durer plus

Depuis longtemps, tout le monde sait que le vélo est un excellent moyen de garder la forme et de rester en bonne santé. Les « jeunes » du Club Cyclo de Pessat-Villeneuve s'efforcent de rouler tous les dimanches pendant toute l'année sur leur vélo de route ou sur leur VTT. Les retraités ont bien compris qu'une bonne santé s'entretient et pour ne pas perdre la forme, ils roulent une ou deux fois de plus dans la semaine.



Notre ami Jules, qui a une longue expérience, a simplifié les choses. Il pédale tous les jours et à 90 ans, il pédale encore !

Le 25 octobre, tous ses amis étaient rassemblés pour fêter avec lui ce glorieux anniversaire.

À 90 ans, Jules nous montre que le futur est encore plein d'espoir : nous pouvons espérer rouler encore 20 ans, 30 ans, 40 ans ou plus et même battre le record de Jules.



Sortie sportive nocturne

Pour mettre un peu de diversité dans les sorties, les cyclos de Pessat-Villeneuve avaient organisé une **randonnée nocturne à VTT samedi 29 novembre**. La météo encore très douce en cette fin novembre était une bonne nouvelle mais le terrain humide et la boue annonçaient quelques difficultés.

Évidemment tout le monde s'était équipé avec lampe frontale et lampe torche afin de fendre la nuit. La procession des lucioles se poursuivit pendant les 34 km du parcours à travers la Limagne.

Après 2 h 30 de randonnée tonique et joyeuse, le petit groupe regagna Pessat-Villeneuve, où les attendait une grandiose choucroute. Si les estomacs commençaient à crier famine, c'est avec le ventre bien rempli qu'ils se quittèrent.



Contact

Jean-Claude Batisse (04 73 63 57 14) Daniel Guittard (04 73 38 18 65) André Robiolle (04 73 38 26 77)

Suivez les conseils de Jules : venez pédaler au CCPV pour prolonger ou retrouver la forme et la santé. Vous serez les bienvenus !

Amicale Pongiste Pessat-Ennezat

Contact

M. René MARTIN
04 73 38 00 71



Club soleil d'Automne

Malgré l'équilibre instable et la santé chancelante de certains de ses membres, notre club se porte bien.

Il survit grâce à une poignée de 14 habitués devenus inséparables. Chaque jeudi, sans espoir de s'accroître malgré une très bonne ambiance, ce manque d'effectif nous freine, pour ne pas dire nous empêche de prévoir d'autres activités internes ou communales et c'est bien dommage.

Alors « jeunes » ou « moyens jeunes », si vous ne voulez pas être vieux, rejoignez-nous, vous ne le regretterez pas et cela ne dure que trois heures par semaine.

Contact

Josette Guittard
04 73 70 20 05



Comité des Fêtes

Membres du bureau

Charlène Melon (Présidente),
Stéphanie Bresson Martin et Loïc Broom

Réalisations 2014

13 juillet : La Fête Nationale,
2 septembre : La Fête Patronale,
19 décembre : Le « Noël des Pessatois »,



Société de chasse

Nous avons clôturé cette année avec notre tombola, qui a permis de gagner une vingtaine de dindes lors du tirage au sort du 7 décembre 2014.

En 2015, notre repas annuel des chasseurs aura lieu, comme précédemment, **au Château de Villeneuve, le samedi 14 mars** et cette année un sanglier sera au menu.

Concernant notre **concours de pétanque**, malheureusement il a été annulé en 2014, mais ce n'est que partie remise puisqu'un concours est prévu au **printemps 2015**.

Contact : Paul Hebrard - 04 73 38 39 65



Les dernières news

Isabelle...et Karine.

À compter du 1^{er} janvier 2015, Isabelle Barsse, déjà en contrat à durée déterminée depuis le 2 septembre 2013, est maintenant titulaire de son poste d'adjoint technique. Elle a en charge l'animation du temps périscolaire, le service de restauration scolaire, l'entretien des locaux et la garderie sur le site de Pessat-Villeneuve.

Secrétaire de rédaction, Karine Girodias a participé à la fois à la conception, la collecte d'information, la mise en page et l'écriture de la « Plume Pessatoise » depuis sa création. Son contrat se terminant fin mars 2015, l'équipe municipale a souhaité, par ces quelques lignes, la remercier chaleureusement pour son implication, sa motivation et son sourire.

AGENDA

MARS

22 et 29 mars 2015
Élections départementales

(Cantine scolaire de l'école Arc-en-Ciel)

AVRIL

Samedi 4 avril 2015
Chasse aux œufs

Organisée par les "Artistes en herbe"
(Bois du Domaine de Villeneuve)

JUIN

Lundi 29 juin 2015
Ciné concert

« Piano à Pessat-Villeneuve »
Projection de deux films humoristiques,
accompagnés musicalement par un
quatuor à cordes et d'un piano droit.
(Parc du Château de Villeneuve)

JUILLET

Lundi 13 juillet 2015
Fête Nationale

Embrasement du Château
(Parc du Château de Villeneuve)

DÉCEMBRE

Élections Régionales
(Cantine scolaire de l'école Arc-enciel)

Directeur
de publication :
DUBOIS Gérard

Secrétaire
de rédaction :
GIRODIAS Karine

Commission
communication :
DUBOIS Gérard,
COULERU Graziella,
DIOGON Charlotte,
HARRY Isabelle,
PLANCHE Muriel,
VILLATTE Frédéric

Conception graphique
et Impression :
Imprimerie VADOT
04 73 97 17 19

imprimé sur papier PEFC 115g et 200g